

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CEZAY

Date de la convocation : 13 juillet 2023

Afférents au CM : 11

Présents : 9

Votants : 11

SÉANCE DU 21 JUILLET 2023

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le 21 juillet 2023, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme GIRY Marie-Thérèse, Maire.

**PRÉSENTS** : Marie-Thérèse GIRY, Mireille BROTTES, Carole PALLANCHE, Aurélie THOMAS, Cédric SOUCHON, Jonathan JACQUET, Hubert COUDOUR, Clément VERNIN, Delphine JACQUET

**POUVOIRS** : Sergio FERNANDES-RIOS par Cédric SOUCHON, Ophélie BERNARD par Marie-Thérèse GIRY

**SECRÉTAIRE** : Carole PALLANCHE

AVENANT N°1 À LA CONVENTION D'ADHÉSION AU SERVICE COMMUN DE SECRÉTARIAT DE  
MAIRIE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5211-10 et L.5211-4-2,

Vu la convention d'adhésion au service commun de secrétariat de mairie en date du 18 novembre 2020,

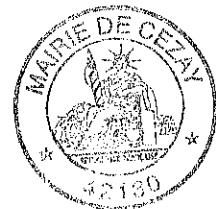
Considérant les besoins de remplacement, de renfort ou d'accompagnement, le service commun de secrétariat de mairie se dote d'un poste de secrétaire de mairie « volant » à temps plein en 2023. Le financement de ce poste entre les adhérents du service commun nécessite un avenant à la convention d'adhésion.

Il est proposé au conseil municipal :

- D'APPROUVER l'avenant n° 1 à la convention d'adhésion au service commun de secrétariat de mairie, joint à la présente délibération, actant de la répartition du coût du poste de secrétaire de mairie volant entre les adhérents à compter de son recrutement sur 2023,

MONTBRISON

Date de reception de l'AR: 25/07/2023  
042-214200354-DE\_009\_2023-DE



24

- D'AUTORISER Madame le maire à signer celui-ci.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- APPROUVE l'avenant à la convention d'adhésion au service commun de secrétariat de mairie joint à la présente délibération, actant de la répartition du coût du poste de secrétaire de mairie volant entre les adhérents à compter de son recrutement sur 2023,
- AUTORISE Madame le maire à signer l'avenant n°1 ainsi que tout autre document qui s'y rattache.

Nombre de voix pour : 11

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Résultat : adoptée

À Cezay, le vendredi 21 juillet 2023

Le Maire, Marie-Thérèse GIRY

La Secrétaire, Carole PALLANCHE

MONTBRISON

Date de réception de l'AR: 25/07/2023

042-214200354-DE\_009\_2023-DE